



## **PME-vital – parce que la santé, c'est l'affaire de la direction**

**Une entreprise peut-elle prétendre être saine lorsque ses employé/es sont malades?  
A court terme, peut-être; à long terme, certainement pas!**

Vos employés sont-ils en bonne santé lorsqu'ils viennent au travail le matin? Probablement que oui. Seulement, l'un est tendu parce qu'il y a longtemps qu'il ne voit ses enfants que dans leur sommeil, une autre a perdu toute motivation depuis qu'elle a un nouveau chef et des heures de travail irrégulières, alors qu'une troisième est frustrée parce qu'elle se sent discriminée en raison de ses origines étrangères. Aucun des trois n'est malade, mais leurs prestations sont moins bonnes que ce qu'elles pourraient être.

Pouvez-vous remédier à ces situations en tant qu'employeur? A première vue, non! Car de longues journées de travail, des fluctuations et des restructurations et préjugés au travail sont inévitables. Il n'est guère possible d'éviter que le climat de travail devienne plus rude en raison d'un renforcement de la concurrence. Malgré tout, un employeur a tout intérêt à accorder la priorité au bien-être des ses employé/es, car:

***Celui qui néglige la santé aujourd'hui perdra plus tard beaucoup de temps et d'argent suite à la maladie de ses employé/es.***

Fermer les yeux est donc coûteux. **En revanche, la promotion de la santé en entreprise représente un investissement dans le futur qui s'avère payant – à plusieurs égards:**

- les coûts consécutifs aux absences et à la maladie diminuent
- la motivation et la productivité des employé/es augmentent
- le rapport respectueux renforce la confiance mutuelle et la responsabilité individuelle
- l'identification avec l'entreprise augmente (fluctuations moindres)
- le climat de travail et l'esprit d'équipe s'améliorent notablement
- l'entreprise est perçue sur le marché comme novatrice et consciente de ses responsabilités (amélioration de l'image de marque)

**Jamais la promotion de la santé en entreprise (PSE) n'a été aussi importante et aussi simple qu'aujourd'hui:**

- importante, parce que le succès d'une entreprise n'est possible qu'avec des employé/es motivé/es et en bonne santé et parce que la motivation et la santé ne vont pas de soi et ne peuvent être laissées au hasard;
- simple, parce que PME-vital met à disposition pour la promotion de la santé en entreprise des modules conformes aux petites et moyennes entreprises, testés dans la pratique (cf. verso), qui permettent aussi à de petites entreprises une mise en œuvre par étapes pour un investissement raisonnable.

**L'unique condition: tout le monde doit tirer à la même corde!**

Que vous réalisiez un sondage sur les aspects de la santé auprès des employé/es, que vous mettiez sur pied un cercle de santé, que vous achetiez des meubles de bureau selon des critères ergonomiques, que vous implantiez la promotion de la santé comme tâche pour votre personnel d'encadrement, que vous informiez vos employé/es sur les moyens d'empêcher le harcèlement sexuel au travail ou que vous souhaitiez soutenir des employé/es à trouver un équilibre entre profession et vie privée ou à maîtriser une situation de stress: avec **PME-vital**, vous disposez d'un **programme testé, utilisable de suite**; un instrument, auquel des PME novatrices, appartenant aux branches professionnelles les plus diverses, ont eu recours avec succès et ont fait des expériences positives sur le plan des relations personnelles et de la communication.

**Quand allez-vous investir dans la santé de vos employés et donc dans l'avenir de votre entreprise?**



## Modules de PME-vital

Matériel d'information		
Dépliant	Brochure	Transparents
Fil rouge du programme		
Module de sensibilisation Atelier de sensibilisation		
Modules d'analyse Sondage auprès des cadres Sondage auprès des employé/es Cercle de santé		
Modules de mise en œuvre		
Développement organisationnel	Développement du personnel	Hygiène de vie
Aménagement du travail  Aspects ergonomiques	Travail en équipe  Encadrement promoteur de la santé	Bien-être (wellness)  Gestion du stress

Les modules contiennent des informations et des indications méthodologiques pour la mise en pratique par des personnes internes à l'entreprise ou par une personne externe. Ils peuvent être utilisés de manière variable: séparément, en combinant plusieurs modules ou comme programme global. En outre, sous la rubrique "thèmes en point de mire", pme-vital propose d'autres informations détaillées et des liens vers des thèmes pouvant être utilisés en complément ou susceptibles d'être mis en exergue dans différents modules.

L'application de PME-vital sera rendue encore plus simple grâce à la formation continue de 2 jours destinée aux «responsables de projet PME-vital».



### 7 objections contre PME-vital

Aujourd'hui déjà, notre entreprise marche bien?

Notre entreprise est trop petite pour PME-vital?

L'investissement nous paraît trop important?

La promotion de la santé paraît trop compliquée?

Nos employé/es n'en veulent pas

Nous n'en voyons pas l'utilité

Les coûts sont trop élevés

### ... et comment les désamorcer

*S'arrêter veut dire régresser. Aujourd'hui encore, grâce à la promotion de la santé en entreprise, préparez les succès du futur!*

*C'est précisément dans les petites entreprises que les avantages sont évidents et immédiatement perceptibles. La structure en modules permet de garder une bonne vue d'ensemble des coûts.*

*Vous déterminez vous-même le rythme. Même les petits pas peuvent avoir de grands effets. L'investissement est calculable au fur et à mesure.*

*Les modules ont été testés dans diverses PME et adaptés aux besoins pratiques. En outre: des experts en la matière vous offrent leur soutien.*

*La promotion de la santé en entreprise est un signe de reconnaissance. Mise en place correctement, elle motivera tous les employés.*

*Le premier pas consiste à faire un relevé consciencieux des besoins. Vous pourrez ainsi découvrir vous-même les avantages que peut offrir la PSE.*

*Les coûts sont bien plus bas que vous ne l'imaginez. Un investissement minime permet de réaliser les premiers modules. Et, dans tous les cas, les avantages dépassent les frais!*

**Contact:** Vous trouverez toutes les informations utiles sur internet, sous [www.pme-vital.ch](http://www.pme-vital.ch).